



Front National pour la Défense de la Constitution

COMMUNIQUE N°165

La Coordination Nationale du FNDC adhère aux conclusions du rapport du gouvernement américain sur la situation des droits de l'Homme en Guinée, rendues publiques ce jeudi 1^{er} avril 2021.

Le FNDC salue l'attachement des autorités américaines aux valeurs et principes universels de la démocratie et des droits de l'Homme dans ses relations avec la Guinée.

Le FNDC note que ce rapport très objectif établi par le gouvernement américain, confirme à nouveau la position défendue par notre mouvement depuis sa création : le dictateur Alpha Condé a changé la constitution guinéenne dans le seul but de s'octroyer un troisième mandat.

Au regard de la gravité des violations flagrantes des droits de l'homme pour imposer un troisième mandat illégitime et illégal, telle que décrite dans ce rapport ainsi que dans ceux des nombreuses organisations de défenses des droits humains, il est nécessaire de sévir contre les auteurs et commanditaires de ces crimes crapuleux qui bénéficient d'une impunité totale en Guinée.

La Coordination Nationale du FNDC recommande au gouvernement américain la prise de sanctions ciblées dont les interdictions de visas, les sanctions économiques et financières contre les responsables politiques, des membres des forces de défense et de sécurité, les auteurs, co-auteurs et complices de ces violations des droits de l'Homme en Guinée et de la confiscation de la démocratie.

Le FNDC appelle le peuple de Guinée à demeurer mobilisé pour la lutte démocratique en poursuivant le combat contre le troisième mandat et ses conséquences économiques affectant sérieusement les conditions de vie des citoyens.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons!

Conakry, le 1^{er} avril 2021.